

AVIS D'ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL

portant ouverture de l'enquête publique préalable à la demande de Déclaration d'Intérêt Général des travaux de gestion de la ripisylve, des zones humides et des espaces de bon fonctionnement, traitement d'atterrissement et confortement de berge par génie végétal sur le bassin versant de la Haute Vallée de l'Aude, portée par le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude.

Par arrêté du 22 janvier 2024, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du 04 mars 2024 au 03 avril 2024 inclus.

Décision prise à l'issue de l'enquête :

Les Préfets de l'Aude, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales statueront par un seul et même arrêté inter-préfectoral sur la déclaration d'intérêt général.

À l'issue de la procédure la décision susceptible d'intervenir sera une déclaration d'intérêt général au titre des dispositions du Code de l'environnement, assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Désignation du commissaire enquêteur :

Monsieur Laurent FABAS, Ingénieur, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant sera désigné après interruption de l'enquête.

Déroulement de l'enquête :

Cette opération concerne 155 communes des bassins versants de la Haute Vallée de l'Aude sur les départements de l'Aude, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales. La commune de Limoux est désignée siège de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi que les registres d'enquêtes seront tenus à la disposition du public du 04 mars 2024 au 03 avril 2024 inclus dans les mairies de :

- **Limoux** (Siège de l'enquête) - 49 rue de la Mairie - 11300 Limoux
- **Carcassonne** - 32, rue Aimé Ramond - 11000 Carcassonne
- **Quillan** - 17, rue de la Mairie - 11500 Quillan

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur les registres d'enquête, ouverts à cet effet.

Un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5081>

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5081> ;
- à partir du site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Eaux-et-milieu-aquatique/Les-autres-dossiers/Declaration-d-interet-general-DIG>
- gratuitement sur un poste informatique, aux jours et heures d'ouverture au public, au Syndicat Mixte Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude - ZA du Razes rue de la Malepère - 11300 Limoux.

Le dossier comporte notamment :

- un dossier de demande de déclaration d'intérêt général ;
- un atlas du plan de gestion de la ripisylve 2024-2030 ;

- une note complémentaire du dossier DIG ripisylve SMAH HVA 2024-2030 ;
- un courrier de l'ARS en date du 24/08/2023 ;
- un courrier de la DDTM/SAFE en date du 31/08/2023.

Lieu et dates de permanences du commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures suivants, en mairies de :

- | | | |
|---------------|------------------|-------------------|
| • Limoux | le 04 mars 2024 | de 09h00 à 12h00 |
| • Carcassonne | le 15 mars 2024 | de 14h30 à 17h30 |
| • Quillan | le 27 mars 2024 | de 09h00 à 12h00 |
| • Limoux | le 03 avril 2024 | de 15h00 à 18h00. |

Observations et propositions du public :

Avant la clôture de l'enquête, les observations relatives au projet pourront être :

- consignées sur le registre déposé en mairies de Limoux, Carcassonne et Quillan ;
- ou adressées par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-5081@registre-dematerialise.fr ou depuis le registre dématérialisé au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5081>
- ou envoyées par courrier à la mairie de Limoux – 49 rue de la Mairie – 11300 Limoux – à l'attention de Monsieur Laurent FABAS, commissaire enquêteur.

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date d'ouverture et après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Mise à disposition du rapport et des conclusions :

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- en mairies de Limoux, Carcassonne et Quillan ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire – 52, rue Jean Bringer – 11000 CARCASSONNE) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur les sites internet des services de l'État des départements de :
 - ✓ l'Aude : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Eaux-et-milieu-aquatique/Les-autres-dossiers/Declaration-d-interet-general-DIG>
 - ✓ l'Ariège : <https://www.ariège.gouv.fr/Publications/Consultations-du-public/Consultations-du-public-direction-departementale-des-territoires/Eaux-et-milieux-aquatiques/Eaux-et-milieux-aquatiques>
 - ✓ des Pyrénées-Orientales : <https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-autres-procedures/Autorisations-loi-sur-l-eau>

Informations complémentaires :

La personne responsable du projet est Monsieur le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude – Z.A du Razès – Route de la Malepère – 11300 Limoux.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

- Monsieur Baptiste **GALINIE** – Tél. : 06.47.25.68.96
Mail : baptiste.galinie@smmar.fr
- Monsieur Jérôme **DEFROIDMONT** – Tél. : 06.45.58.19.78
Mail : jerome.defroidmont@smmar.fr